

Règlement du stage :

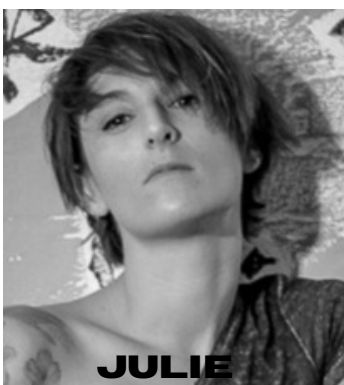
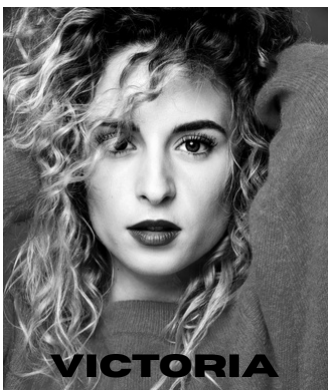
- 1) Le stage est ouvert à tous les niveaux, aux professionnels et amateurs à partir de 11 ans.
- 2) Chaque stagiaire doit verser sa cotisation annuelle de 10€ afin d'être membre de l'association.
- 3) Le stagiaire doit toujours avoir sur lui son bracelet à fermeture définitive au poignet. Aucun bracelet égaré ne sera remplacé.
- 4) En cas de désistement d'un professeur pour cause de force majeure, la direction se réserve le droit d'inviter un autre professeur de niveau équivalent.
- 5) La direction décline toute responsabilité en cas de vol.
- 6) Les stagiaires ne participant pas au spectacle peuvent assister au final des stagiaires uniquement munis de leur bracelet.
- 7) Les attestations et factures seront délivrées exclusivement à l'accueil durant le stage.**



Sondage emploi du temps

Pourriez-vous cocher les cours que vous allez suivre

EMPLOI DU TEMPS	
Mairie	Ecole
Classique + Pointes Avancés Diane Le Floc'h/ Neven Ritmanic 9H00/11H00 + Pointes	Contemporain Moyens Guillaume Laisney 10H15/11H30
Contemporain/ Floorwork Avancés Tarek Ait Meddour/ Pauline Journe 11H05/ 13H05	Classique Moyens Diane Le Floc'h/ Neven Ritmanic 11H45/13H
BARRE AU SOL 13H/55/14H55	REPAS
Contemporain Avancés Guillaume Laisney 15H00/16H15	Modern'jazz Moyens Julie Lopez 15H00/16H15
Modern'jazz Avancés Julie Lopez 16H30/17H45	Jazz Moyens Victoria Prevel 16H20/17H35
Jazz Avancés Victoria Prevel 17H50/19H05	Munz Floor Melissa Lalzingue 17H50/19H35



Bulletin d'inscription :

**à retourner par courrier à Hélène LAVAUD, Mansle Danse Association,
2, rue de la Gadillou, 16230 Nanclars**

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code Postal :

Téléphone :

(envoi de la confirmation d'inscription par mail)

Nom et adresse de l'école de danse :

Option choisie :

Cours + petit-déjeuner (mineurs hébergés) : 165€.....

Cours seuls illimités : 150€.....

Pass Week-End: 110€.....

Journée: 70€ Sam. Dim. Lun. Mar.

1 cours: 30€ (Veuillez préciser le ou vos choix de cours ainsi que le jour et niveau):

Cotisation obligatoire 10€ à inclure avec le forfait

Date et signature :

Joindre à ce bulletin :

règlement à l'ordre de Mansle Danse Association

1 photo

1 timbre

autorisation parentale pour les mineurs (voir page suivante)

autorisation de droit à l'image (voir page suivante)

copie carte d'identité (uniquement tarif enfants).

Infos Pratiques :

Hébergement surveillé géré par la Mairie 20€ la nuit

Réervations au 05.45.22.20.43

Hébergement familles d'accueil pouvant aussi prendre en charge les repas

Renseignements Nanette Lavaud: 06.33.84.82.17

Repas encadrés, Entrée/Plat/Dessert 13€ Place de l'Hôtel de Ville

Réservations: 05.45.20.31.18 ou barlepenalty@gmail.com

Autorisation parentale :

J'autorise mon enfant :

Nom :

Prénom :

à participer au Stage de Danse de Mansle du 19 au 24 juillet 2026 et permets toute intervention médicale dont il pourrait avoir besoin durant son séjour.

Date et signature :

Navettes :

Vendredi 23 Octobre, entre 17h00 et 19h00, gare d'Angoulême

Prendrez-vous la navette à l'aller ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, quel est votre horaire d'arrivée ?

Mercredi 25 Octobre, départ de Pierres vives à

8h40 : Prendrez-vous la navette retour ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, quel est votre horaire de train de départ ?

Pour les arrivées et départs autonomes, possibilité de prendre un bus Thorin au départ de la Gare d'Angoulême et/ou de Mansle (église ou avenue de Korb) : ligne 23

Autorisation droit à l'image :

Jesoussigné(e) :

autorise Mansle Danse Association à photographier moi ou mon enfant et à utiliser les images librement sur tous supports (site internet, réseaux sociaux, supports promos...), sans limitation de temps.

Date et signature :

Pour information :

L'hébergement n'est pas compris dans les tarifs.

Pas de repas le Vendredi 23 au soir, prévoir le nécessaire.

Les inscriptions sans règlement ne sont pas prises en compte.